



AGISSEZ POUR DEMAIN

## ACTION N° 25

### Planifier la prévention et la gestion des déchets

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Les services prévention et valorisation des déchets des territoires de la CCPSMV et de la CALMV font face à une production importante de déchets collectés et à une marge de progression des performances de tri des matériaux recyclables significative. En conséquence, les tonnages d'ordures ménagères résiduelles sont élevés (79% pour la CCPSMV par exemple) et ceux de recyclables moindres. Cette problématique de surproduction se retrouve également dans les tonnages apportés dans les deux déchetteries du territoire (12 446 tonnes en 2020). Au regard des impacts environnementaux et financiers que cela représente la CCPSMV a décidé de se doter d'un plan d'actions « Prévention et gestion des déchets » 2021 – 2026 dans le cadre d'un Contrat d'objectifs déchets et économie circulaire avec la Région Sud et d'un Contrat d'objectif territorial avec l'ADEME. Pour LMV, l'élaboration d'un PLPDMA est en cours (finalisation prévue courant 2022) ; elle sera également intégrée dans le contrat d'objectifs de la Région. En cohérence, au sein du présent PCAET, est intégrée l'action qui se décline de la manière suivante :

- Mise en œuvre d'un PLPDMA (CCPSMV et CALMV)
- Soutien aux démarches locales de création d'une ressourcerie du bâtiment et d'une plateforme de valorisation des déchets verts / bois en combustible solide ou compost (CCSMV)

Pilote	OPÉRATEUR(S) PRINCIPAL	
CCPSMV CALMV	CCPSMV CALMV	
CIBLES/BENEFICIAIRES	PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S)	
Usagers/habitants	<ul style="list-style-type: none"><li>- Bailleurs sociaux</li><li>- Promoteurs – aménageurs</li><li>- ALTE (conseil aux porteurs de projet)</li><li>- Luberon et Sorgue Entreprendre</li><li>- Relais associatifs</li></ul>	
<b>CADRE DE L'ACTION ET DISPOSITIFS/CONTRACTUALISATION ASSOCIES</b>	CCPSMV	<b>CRTE</b> CODEC (Contrat d'objectifs déchets et économie circulaire) /région Sud Contrat d'objectif territorial/ADEME
	CALMV	<b>CRTE</b> Objectif stratégique 4 Améliorer le cadre de vie au quotidien et favoriser l'emploi 4.7 optimiser la collecte et le traitement des déchets 4.7.1 améliorer la prévention sur la production des déchets 4.7.2 optimiser le recyclage des déchets

#### REFERENTS CCPSMV / CALMV

Techniciens : Aurélia DULONG et Raphaël MOLIERE

Elu(s) : Etienne KLEIN

NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL

FAIBLE

MOYEN

FORT



AGISSEMENTS POUR DEMAIN

REFERENTS CALMV			
Techniciens : Laurence CHABAUD-GEVA	Elu(s) : Christian MOUNIER		
NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL	FAIBLE	MOYEN	FORT

BUDGET PREVISIONNEL	Fonctionnement	PLPDMA : 496k€ (CCPSMV) ; chiffrage en cours pour celui de la CALMV Etude /choix exploitant (plateforme déchets verts et déchetterie PRO) : 25k€ (CCPSMV) Etude ressourcerie bâtiment : Luberon et Sorgue (Entreprendre)
	Investissement	Construction et mise en service plateforme de déchets verts : 795k€ (CCPSMV) Réhabilitation déchetterie Lauris : 500 k€ (CALMV)
	Recette/Financements	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)</li> <li>- Création d'une plateforme de dépôse et broyage des déchets verts : Etude et choix de l'exploitant /mise en œuvre et mise en service</li> <li>- Etude d'une déchetterie professionnelle (bâtiment) / mise en œuvre et mise en service</li> </ul>
2023 - 2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre et suivi du PLPDMA</li> </ul>
2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi et bilan annuel</li> </ul>
2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi et bilan annuel</li> </ul>
2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi et bilan annuel</li> </ul>
2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation PDLMA</li> </ul>
2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi et bilan annuel.</li> </ul>

VOLET DU PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR

SECTEUR(S) D'ACTIVITE CONCERNE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
	TERTIAIRE, INDUSTRIE	

NIVEAUX D'IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production énergies renouvelables et de récupération			
Réduction des consommations d'énergie			
Réduction des émissions de gaz à effet de serre			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			
Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaires local généré			
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation de la biodiversité			
Stockage du carbone			



AGISSEONS POUR DEMAIN

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIFS/RESULTATS
Variation des tonnages de DMA	A renseigner à posteriori
Déchetterie professionnelle /plateforme déchets verts mise en service	A renseigner à posteriori
KWh économisés	A renseigner à posteriori

COMMENTAIRES, POINTS DE VIGILANCE	-
CONSULTATION HABITANTS	-